

**Délibération n° 2020-9 du Conseil d'administration du 7 juillet 2020
relative à l'adoption du compte-rendu de la séance du 3 mars 2020**

Membres du Conseil d'administration en exercice : 31

Membres présents et représentés au cours de la séance : 26

Vu le décret n° 2017-1831 du 28 décembre 2017 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public Campus Condorcet,

Sur proposition du président,

Le Conseil d'administration

Décide

Le compte-rendu de la séance du 3 mars 2020 joint à la présente délibération est adopté

Abstention : 1

Votes contre : 0

Votes pour : 25

Affichage le 7/07/2020

Publication au registre des actes de l'Etablissement le 7/07/ 2020

Transmission au contrôle de légalité le 09 |07| 2020

Délibération certifiée exécutoire le 24 |07|2020

Le Président du conseil d'administration

Jean-François Balaudé

